

C'est la sortie du Conseil municipal qui a été le premier sujet de la séance, augurant à tort des débats peu mouvementés. Le président du Conseil Yves Duffey a admis regretter l'absence des 2/3 des membres du Conseil administratif lors de cette sortie relaxante. Les membres de l'exécutif nous apprendront que l'autorisation de démolir l'ancienne école a été octroyée sous condition de transférer les vitraux à la nouvelle bâtisse. Que la dalle de déchets verts de la route des Tournettes sera inaugurée le 22 mai. Que le départ du travailleur social hors mur (TSHM) Steve Cadoux sera souligné par un apéro où il sera possible de lui exprimer sa gratitude pour son rôle au local des jeunes. Que la buvette prévue au Grand-Donzel est toujours d'actualité mais que Dame Nature n'a pour l'heure pas permis son installation. Et qu'enfin, malgré les risques quasi inexistantes de l'exposition à l'amiante des élèves à l'école de Veyrier, ces derniers vont quand même être déplacés à l'école de Bois-Gourmand dès la rentrée prochaine.

## Comptes à l'eau de rose

Avec une dette communale redescendue au même niveau qu'il y a 20 ans, le Maire Thomas Barth n'a pu que se réjouir d'annoncer quelques chiffres des comptes 2007. « Nous comptons quelques 2,4 millions d'excédent de revenus et je tiens à remercier les contribuables car c'est le fruit de leur travail », a-t-il lancé en rappelant que l'initiative de baisser le centime additionnel était une bonne idée étant donné les circonstances. Il a tenu à rappeler que compte tenu des projets d'envergure à venir, il serait difficile de maintenir les mêmes résultats mais qu'il fallait profiter de cette manne financière actuelle. Le démocrate-chrétien Raymond Gavillet a félicité le Conseil administratif de sa bonne gestion, mais incite à la prudence en ce qui concerne le transfert des charges du canton vers les communes. Se félicitant d'avoir prévu cette embellie fiscale, le libéral Thierry Schaffhauser a fait remarquer qu'il y a un décalage entre le début d'une crise et ses effets et prévoit donc quelques problèmes de rentrées fiscales pour 2009. Quant au radical Zoltan Szalai, il a proposé d'être attentif à d'éventuels remboursements de dettes pour obtenir de meilleurs taux.

## Dépassements

Divers dépassements ont été octroyés par le délibératif sans trop créer l'émoi au sein de l'hémicycle. Cela a été le cas pour le crédit du compte de fonctionnement 2007, la numérisation du cadastre des égouts, quelques collecteurs séparatifs et les frais d'études pour la rénovation de l'école de Veyrier-Village. Seuls MM Szalai et Jeanneret ont soulevé des points, le premier s'interrogeant sur le sérieux des mandataires qui établissent de mauvais devis. « Dans l'avenir, on devrait penser à une façon d'engager leur responsabilité », a-t-il suggéré. M. Jeanneret s'est interrogé, pour sa part, sur l'amortissement des tags sur 5 annuités alors que le crédit d'étude pour la rénovation de l'école a pu être amorti, lui, en une seule année. Le vert Max Müller a rappelé un point du règlement qui stipule que l'amortissement de crédits d'études non suivis de réalisation pouvait être fait entre une année et 5 ans et c'est cet article qui a été retenu pour l'amortissement en une année et qu'il ne peut pas s'appliquer pour l'effacement des tags.

## Tags sentimentaux

Omniprésent dans les débats, le sujet des tags a fait apparaître une volubilité hors du commun en la personne de M. Müller. Mais avant lui, le démocrate-chrétien Charles Hutzli a proposé de profiter de l'effacement des tags pour intéresser les jeunes à cette problématique en leur demandant de mettre la main à la pâte, prétextant que cela pourrait faire partie du volet préventif du projet de sécurité communale.

La prose de M. Müller, qui a d'ailleurs eu l'heur de déplaire à M. Barth qui a signalé que ce genre de discours ne devrait pas avoir lieu en plénum, a duré un temps certain. « Quand le Conseil administratif est venu avec son concept de sécurité dont l'effacement des tags était une composante, il était clair que celui-ci était de la compétence exclusive de l'exécutif. Alors pourquoi nous demande-t-on de l'inclure dans les investissements ? Car aucune ligne n'a été créée dans le budget de fonctionnement à cet égard, mais il est original que l'image de la commune puisse passer comme un investissement ». Pour le vert, cette action correspond à mettre un sentiment au patrimoine de la commune, le sentiment de sécurité notamment. C'est, encore avec ironie, qu'il a néanmoins soutenu la proposition d'accorder un crédit de CHF 120'000 pour l'enlèvement des graffitis, exhortant ses collègues à faire de même pour faire passer un message fort à l'extérieur sur leur volonté commune.

M. Szalai a, quant à lui, émis quelques réserves : « Bien que je ne remette pas en cause l'utilité de cette mesure, je considère que l'on doit faire une opération d'envergure pour que celle-ci soit efficace », a exprimé le radical avant d'exposer ses doutes. Il craint notamment d'éveiller la jalousie des contribuables qui auraient subi des torts à leur propriété autres que des tags en voyant qu'eux-mêmes ne seraient pas appuyés financièrement comparativement aux tagués. D'autre part, il suggère d'être prudent en faisant signer des décharges à ceux qui bénéficieraient d'un nettoyage de leur façade en cas de dommages.

M. Jeanneret s'est interrogé sur la suite des événements, c'est-à-dire, comment obliger les propriétaires à faire enlever les dessins de leurs murs rapidement et à leurs frais une fois que la grande opération de nettoyage serait passée. M. Barth s'est montré rassurant, rappelant que dans les communes où avait eu lieu ce genre d'opération, le taux de récidive était très bas. D'autre part, des négociations devront être menées pour convaincre les personnes concernées d'accepter les travaux, autant maintenant qu'après le grand nettoyage.

C'est à l'unanimité que l'octroi d'un crédit a été voté pour l'éradication des bombages qui débutera d'ici quelques mois.

## Local des jeunes

Jugée trop contraignante, la motion déposée par le groupe socialiste pour l'amélioration du local des jeunes a été transformée en postulat. La socialiste Marie-Lourdes Desardouin souhaite que l'intérêt démontré sur cette question dans la commission des affaires sociales perdure. Elle a rappelé l'importance de la concrétisation dans des délais raisonnables de l'amélioration du local actuel mais aussi de la création d'un centre des loisirs. Le Conseiller administratif Daniel Mermoud a souhaité rappeler que si le premier point pouvait être mis en œuvre rapidement, il n'en était pas de même pour le second qui exigeait temps et réflexions.

## La galette récidive

La fameuse galette qui a fait couler beaucoup d'encre lors de la précédente législature recommence à faire parler d'elle. Et pas qu'en des termes positifs. De nouveau, c'est le groupe démocrate-chrétien qui s'oppose à sa venue et propose donc une motion au Conseil administratif afin qu'il trouve une solution différente pour la construction d'une crèche au Chemin des Etournelles.

Mais avant même l'ouverture des débats, M. Gavillet a proposé une suspension de séance afin que tous soient en mesure de prendre position. Un quart d'heure plus tard, la démocrate-chrétienne Murielle Grolimund a exposé les motifs de son groupe : « L'appendice proposé par le Conseil administratif démontre un manque de goût urbanistique et supprime l'espace vert qui fait office de lieu de rencontre et de place de jeux ». Elle a aussi informé que les propriétaires des logements dans le périmètre se sentaient floués par rapport aux promesses qui avaient été faites à l'époque et qui diffèrent de la réalité actuelle. Ce qu'elle regrette surtout c'est l'absence d'étude de faisabilité recherchant d'autres possibilités pour la réalisation de cette crèche.

« Rappelez-vous que nous avons proposé une motion lors de la législature précédente et qu'elle avait été balayée car la venue d'une nouvelle crèche représentait une urgence pour tous les groupes à l'époque. Quelque 4 années ont été perdues à cause des recours dus notamment à un manque de négociation avec les habitants mais nous avons promis cette crèche dans un bref délai et on ne serait plus crédibles si tel n'était pas le cas », a rappelé le socialiste Henri-Marc Schaerer avant d'insister sur le fait que si une autre solution était proposée, elle devrait impérativement proposer la même superficie pour la crèche que dans le projet initial et qu'elle devrait également respecter les délais.

Le libéral Cosimo Rizzo et le radical Zoltan Szalai ont tous deux suggéré l'ajournement de cette proposition, permettant à chacun de se pencher sur le bien fondé de cette motion. « Cette motion avait déjà été abordée à la dernière séance, ce n'est pas un mois de plus qui changera vos positions », a rappelé M. Jeanneret, soutenant ainsi la motion assortie d'amendements.

C'est finalement de justesse que la motion a été renvoyée en commission d'aménagement du territoire et environnement par 10 voix contre 9.

## Cyclistes oubliés

« Bien que nous n'ayons pas la maîtrise des routes cantonales, nous proposons ce postulat afin de saisir les autorités cantonales sur la réalisation de la piste cyclable routes du Stand-de-Veyrier et de Vessy », a expliqué le vert Mark Bjertnes avant de relater qu'il avait lu dans un quotidien qu'il arrivait parfois à l'Office cantonal de la mobilité d'oublier certains dossiers. La proposition a été acceptée à l'unanimité.

Dans les questions de fin de séance, M. Jeanneret a déploré qu'un couple proposant sa candidature pour la gérance du Grand-Donzel n'ait même pas été reçu malgré son excellent dossier. « Je suis étonné que vous soyez étonné car vous savez que la décision nous appartient, que nous avons reçu beaucoup de dossiers et nous choisirons d'ailleurs les plus aptes à remplir cette fonction », a rétorqué M. le Maire.

→  
suite en page 12



# Comptes communaux 2007 – un excellent millésime

Les comptes adoptés unanimement par le Conseil municipal lors de sa séance du 20 mai 2008, peuvent être qualifiés d'excellents et à l'image de la bonne situation économique qui a prévalu au cours de l'année écoulée. Ce bon résultat doit toutefois être tempéré par l'ambitieux programme d'investissement en équipements publics dont la réalisation est souhaitée par l'équipe municipale en place. Les fonds accumulés cette année permettront de réduire le recours à l'emprunt pour le financement de ces réalisations.

Les contribuables de la commune n'ont cependant pas été oubliés puisqu'ils bénéficient dès cette année 2008 de la réduction d'une unité de la fiscalité communale décidée en novembre dernier lors du vote du budget de l'année en cours.

**Les éléments suivants des comptes peuvent être mis en exergue.**

## Compte de fonctionnement

Les charges de fonctionnement pour l'année 2007 s'élèvent à CHF 21'366'448 (contre CHF 19'836'396 en 2006), soit une augmentation de 7,7%. En revanche, par rapport au budget, les charges n'ont augmenté que de 4,1 %, soit CHF 848'938. Cette progression s'explique par l'amortissement partiel des frais d'étude engagés pour le projet abandonné de rénovation de l'école de Veyrier village.

Quant aux revenus du compte de fonctionnement, ils se montent à CHF 23'812'090 pour l'exercice 2007 (contre CHF 21'296'599 en 2006), soit une augmentation de 11,8 % par rapport aux comptes 2006 et de 14,6 % par rapport au budget, soit CHF 3'040'420. Les revenus d'impôts totalisent CHF 21'309'557 en 2007 et progressent de CHF 2'619'637 par rapport au budget et de CHF 2'713'269 par rapport aux comptes 2006. Le solde de la progression des revenus provient de celui du placement des liquidités disponibles en 2007 de 16,9 millions, soit CHF 341'602.

Tout ceci conduit à un excédent de revenus de CHF 2'445'642 pour les comptes 2007. La situation financière de Veyrier est donc saine et permet d'envisager l'avenir avec confiance, même s'il faut rappeler que depuis l'adoption du système de taxation postnuméro à Genève, les revenus de la fiscalité de l'exercice 2007 résultent d'une estimation fournie par le département des finances.

## Compte d'investissement

Durant l'année 2007, les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à CHF 4'742'966 contre CHF 3'690'064 en 2006. Les recettes d'investissement se montent à CHF 700'770 pour 2007.

Le financement des investissements nets de CHF 4'042'196 est entièrement assuré par les amortissements figurant au compte de fonctionnement pour CHF 5'161'010, l'excédent de revenus déjà cité por-

tant l'excédent de financement de l'exercice 2007 à CHF 3'564'456.

## Augmentation de la fortune nette

La fortune nette communale s'accroît de CHF 2'445'642 en 2007 (contre CHF 1'460'203). Au 31 décembre 2007 la fortune nette s'élève à CHF 65'164'659 soit CHF 6'733 par habitant. A la suite du remboursement d'un emprunt de CHF 5 millions, la dette communale - dont le taux moyen est de 3,8% - s'est réduite à CHF 21,5 millions au 31 décembre 2007, soit CHF 2'221 par habitant (Veyrier comptait 9'677 habitants à fin 2007 comparés à 9'689 habitants l'année précédente).

## Autres éléments

Pour l'exercice 2007, la valeur unitaire du centime additionnel personnes physiques comptabilisée s'établit à CHF 488'282 en sensible hausse par rapport à celle qui avait été prise en compte pour 2006, soit de CHF 436'997, soit une augmentation de CHF 51'285 ou 11,7%.

Enfin, le reliquat d'encaissement des centimes additionnels des personnes physiques (à savoir la créance de la commune contre ses contribuables) a augmenté de CHF 431'787 pour se situer à CHF 12'513'803 au 31 décembre 2007. Cette importante somme d'impôts non encore encaissée demeure un sujet de préoccupation.

## Qui sont nos élus ?

Cette rubrique vous les présente, deux par deux.



### MONSIEUR ZOLTÁN SZALAI

Conseiller municipal depuis le 4 mars 2008  
Parti Radical

Quelles sont vos passions ?

La moto, la plongée sous-marine et (quand il me reste du temps) le dessin.

Quel est votre plat préféré ?

Le poulet au paprika (la marque indélébile d'une cuisine identitaire).

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

Savoir jouer un instrument de musique ou chanter.

Quelle est votre plus grande qualité ?

La persévérance.

Quel est votre plus grand défaut ?

L'excès de persévérance quand cela vire à l'entêtement.

Quel est votre plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

La lumière tamisée qui filtre à travers les fenêtres d'un des bistrots veyrites où l'on s'apprête à entrer un soir brumeux de novembre.

Quelle personne / quel personnage admirez-vous le plus ?

Alexandre Csoma de Körös : chercheur et un peu aventurier, il a éprouvé tellement de fascination pour le peuple et la culture tibétains qu'il a fourni, au 19<sup>e</sup> siècle, la première traduction du Tibétain vers une langue européenne.

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

Né en Suisse, j'ai longtemps pensé à la Hongrie, pays de mes origines, puis les gens là-bas à qui j'en ai parlé ont secoué la tête et n'ont pas compris ...

Si vous étiez

Une plante : un cactus

Un lieu à Veyrier : la ruelle qui traverse le bameau de Sierne

Un personnage de BD ou de dessin animé : un irréductible Gaulois

Un animal : un loup (pour rééquilibrer la faune, malgré les risques)

Un livre : « Les cinq rêves du scribe » de Babiyiy Nakhjavani (ou la quête du papier sans lequel il n'y a pas d'écriture)

Une œuvre musicale : après réflexion, n'ayant aucun talent en la matière, je n'ose pas me voir transfiguré en œuvre musicale

Un tableau : une œuvre de Hundertwasser



### MONSIEUR COSIMO RIZZO

Conseiller municipal depuis 1995 avec une pause en 2000  
Parti Libéral

Quelles sont vos passions ?

Famille, Amitié, Maison

Quel est votre plat préféré ?

Orecchiette con cime di rapa

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

Etre musicien

Quelle est votre plus grande qualité ?

Persévérance et détermination

Quel est votre plus grand défaut ?

Impulsivité, impatience etc. ...

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?

Les premiers pique-niques dans notre jardin, avec la maison en travaux

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?

Léonard de Vinci

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ?

Autre que l'Italie, ce serait ICI

Si vous étiez

Une plante : Carla Bruni

Un lieu à Veyrier : Le Petit Veyrier

Un personnage de BD ou de dessin animé : Lucky - Luke

Un animal : Ma chatte « Tequilla »

Un livre : « Les Piliers de la Terre » de Ken Follet

Une œuvre musicale : « Nabucco » de Verdi

Un tableau : « Le Vieux Moulin » de Van Gogh





→  
suite de la page 10

Quelques questions ont été soulevées au sujet du chantier vers la station d'essence et de la couche d'asphalte qui a tardé à être coulée à cause des intempéries du mois d'avril. Des problèmes de signalisation dans ce même périmètre ont été mis sur le plancher également et devraient être résolus rapidement. On s'est enquis de la fontaine qui devait être installée dans le cadre de l'aménagement de l'avenue du Grand-Salève mais sa pose a été ajournée, a signifié l'exécutif. Concernant les lampadaires vandalisés au chemin de Pinchat, ils devraient être en place pour permettre la lecture de cet article.

Nancy Gagné Bolle

## Conseil municipal du 20 mai 2008

Pour cette fin de première année de législature, l'heure était à la bonne entente et aux remerciements. Un peu à l'image des dernières séances d'ailleurs où peu d'éclats ont été à déplorer. Chapitre bonne nouvelle, les Conseillers municipaux qui ont laissé leur siège en cours de route seront finalement conviés au voyage à Lisbonne. Le Président Yves Duffey a aussi informé que le bureau avait reçu

une copie de la lettre de Mme Rickly destinée au Conseiller administratif Daniel Mermod concernant le centre de tri et les nuisances occasionnées par son utilisation au Grand-Donzel.

M. Mermod a annoncé le départ à la retraite de Mme Madelaine Naspinski qui sera remplacée par Mme Sandra Kolly-Belet. Il a précisé qu'une petite fête serait donnée pour remercier l'éducatrice auxiliaire à la petite enfance qui a toujours fourni un travail de qualité.

Afin d'aider les victimes des cataclysmes ayant sévit en Chine et en Birmanie, le Conseil administratif a décidé d'octroyer à chacun des pays la somme de CHF 2'000 par le biais de la Chaîne du Bonheur.

### Circulez, si vous le pouvez

« Les problèmes de trafic seront accrus ces prochaines semaines en raison de l'Euro 2008 et de la présence de chantiers », a prévenu le Maire Thomas Barth. Tous les chantiers qui seront susceptibles de provoquer des perturbations au niveau de la circulation ne sont malheureusement pas tous du ressort de la commune a-t-il précisé. Ceux dépendants de la commune sont la mise en séparatif de collecteurs notamment aux chemins des Lucioles et du Chèvrefeuille, la création d'un abribus route de Troinex ainsi que la continuation du trottoir au chemin de Pinchat.

Les autres chantiers sur lesquels les autorités n'ont aucun contrôle sont les resurfaçages de la route Antoine-Martin, de la route du Pas-de-l'Echelle et celle

de Veyrier ou encore différents travaux aux chemins des Bûcherons ou celui des Bois. « Nous avons tout fait pour décaler les dates de ces chantiers, mais rien n'a pu être concrétisé malgré nos demandes », a affirmé M. le Maire.

### Grands dossiers en évolution

Le Conseiller administratif Luc Malnati a annoncé que le Grand Conseil avait accepté le déclassement de la partie ouest du chemin des Beaux-Champs, là où est prévue la construction de 100 logements. Apparemment, le délai référendaire contre cette loi est en cours pour 30 jours.

« Concernant le Plan directeur communal, nous le présenterons lundi 26 mai prochain à la population alors qu'une enquête publique sera ouverte du 23 mai au 23 juin 2008 », a annoncé fièrement M. Malnati.

Soucieux de l'évolution du Plan directeur le radical Zoltan Szalai s'est enquis de son acceptation avec les seules modifications au niveau de la forme que le Conseil municipal avait décidé de concéder au Conseil d'Etat lors d'une précédente séance. M. Malnati a répondu que le département du territoire, bien qu'étonné, semble comprendre leur décision de maintenir le Plan directeur tel qu'il avait été présenté à l'origine.

« Quand le Conseil municipal sera-t-il de nouveau saisi de cet objet », a demandé le socialiste Henri-

→  
suite en page 14

## Rubrique technique

Par le biais de cette nouvelle rubrique, le service technique communal vous informera désormais régulièrement des chantiers en cours sur le territoire de la commune ainsi que de l'état d'avancement des projets d'aménagement, des nouvelles constructions ou d'autres travaux envisagés à Veyrier.

A ce jour, un certain nombre de chantiers tant communaux que cantonaux ou d'ordre privé sont en cours ou vont s'ouvrir ces prochaines semaines sur le territoire communal. Ces travaux auront lieu en partie en même temps que des événements tels que l'Euro 2008 ou les promotions scolaires à Grand-Donzel.

### Les chantiers communaux

Mise en séparatifs des collecteurs collectifs privés des **chemins des Lucioles et du Chèvrefeuille**

Date d'ouverture du chantier : 23 mai 2008

Durée des travaux estimée : 3 mois

Gênes et autres obstacles : pas de restriction particulière

### Les chantiers cantonaux

Changement de la conduite d'eau par craking au **chemin de la Tour-de-Pinchat**, tronçon route Antoine-Martin – poste de Vessy, pour les SIG

Date d'ouverture du chantier : en cours

Durée des travaux estimée : 3 semaines

Gênes et autres obstacles : circulation interdite

Changement de la conduite d'eau au **chemin des Bois**, tronçon chemin des Marais – chemin du Bois-Gourmand pour les SIG

Date d'ouverture du chantier : 15 juin 2008

Durée des travaux estimée : 3 mois

Gênes et autres obstacles : circulation en sens unique du chemin des Bois sur le tronçon à partir du chemin du Bois-Gourmand en direction du chemin des Marais

Resurfaçage de la totalité de la **route Antoine-Martin** et changement du système de radar des feux par un système radar feux-vitesse et travaux ACG

Date d'ouverture du chantier : 15 juin 2008

Durée des travaux estimée : 2 mois

Gênes et autres obstacles : restriction de circulation

**D'autres chantiers sont prévus** dans le courant de l'été 2008 notamment le resurfaçage de la route du Pas-de-l'Echelle entre le Petit-Veyrier et la douane de Veyrier avec la création d'un passage piétons au Petit-Veyrier, le resurfaçage de la route de Veyrier entre le restaurant Il Mirtillo et l'EMS Maison de Vessy et l'installation d'une nouvelle conduite de gaz au chemin des Beaux-

Champs, ainsi que le changement de la conduite d'eau par cracking au chemin du Soujet.

Par ailleurs, les travaux de rénovation de l'**auberge communale du Grand-Donzel** ont fait l'objet d'une proposition du Conseil administratif au Conseil municipal. Les travaux commenceront cet été et la réouverture est envisagée pour la fin de l'année.



Les projets d'aménagement du **périmètre de l'école de Veyrier-village et du périmètre des Etournelles** vont faire l'objet d'un concours d'architecture. Ce dernier est en cours de préparation.

Enfin, la deuxième étape de la zone de rencontre du village et les zones 30 km/h prévues sur divers chemins à Vessy sont également en phase d'achèvement.

# Repas du corps enseignant

C'est le 27 mai dernier, dans la salle polyvalente de l'école de Pinchat, que s'est déroulé le sympathique repas du corps enseignant. Une soirée qui réunit chaque année les enseignants titulaires et maîtres spécialistes des trois écoles de la commune, les responsables des activités parascolaires, de l'APCV et des cuisines scolaires ainsi que les patrouilleuses, concierges et employés communaux concernés.

Les autorités communales sont également présentes afin de dire un grand merci à toutes ces personnes pour leur dévouement et leur patience tout au long de l'année.

M. Daniel Mermod, Conseiller administratif délégué aux écoles, a tenu à remercier tout particulière-

ment les enseignants qui quitteront les écoles de Veyrier, les futurs retraités ainsi que les jubilaires.

Au chapitre des départs, Mme Marine Schuwey quittera l'école du Bois-Gourmand, après 10 ans d'activité, pour rejoindre l'école de Laconnex. Mme Ariane Redaelli va terminer sa carrière à la fin de l'année scolaire 2007-2008 après 31 ans passés à l'école de Veyrier. Elle aura vu défiler durant tout ce temps près de 700 enfants qui garderont tous certainement un souvenir ému de « leur maîtresse » toujours attentive, dévouée et pleine d'énergie. Elle manquera également à ses collègues et à toutes les personnes qui ont eu le plaisir de la côtoyer durant ces nombreuses années. Autre départ à la retraite, celui de Mme Nicole Bontempo, après quatre années d'enseignement prodigué aux élèves de division élémentaire de l'école de Veyrier. Ses connais-



ances sur la nature et sa gentillesse laisseront de jolis souvenirs à toutes celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés. Enfin, Mmes Isabelle Deshusses et Juliette Droz ont été chaleureusement félicitées à l'occasion de leur 20 ans de service, la première à l'école de Pinchat et la seconde à celle de Veyrier.

Cette soirée a également été l'occasion de remercier Mme Véronique Bigio, inspectrice en charge des écoles de la commune, laquelle va céder sa place à deux directrices d'école, Mmes Josiane Beyvin Bourgeois (Bois-Gourmand et Veyrier) et Daniela Capolarello (Pinchat et Troinex). Ces deux nouvelles directrices seront proches des équipes enseignantes et de la vie des écoles, pouvant intervenir et interagir rapidement. Le but étant également de renouveler les liens avec les partenaires de l'école ainsi que la



Ariane Redaelli

cohérence de l'encadrement des élèves sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.



Nicole Bontempo



Sur le thème du 100<sup>e</sup> anniversaire du FC Veyrier-sports, nous vous présentons M. Daniel Mermod, maire et Mme Claudine Constantin Saby, présidente du Conseil municipal pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009.

## Sortie ornithologique du samedi 26 avril 2008

Comme de coutume, la sortie ornithologique organisée par la commune a remporté un franc succès. En effet, 61 personnes ont participé à cette découverte accompagnées de 4 guides.

Outre des grenouilles vertes et rieuses, des écureuils et des traces de castor, de blaireau et de fouine, les espèces ci-dessous ont été observées.

Bergeronnette grise, Bihoreau gris, Buse variable, Canard chipeau, Canard colvert, Chardonneret élégant, Chevalier guignette, Corbeau freux, Corneille noire, Cygne tuberculé, Etourneau sansonnet, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Foulque macroule, Gallinule Poule d'eau, Geai des chênes, Grand cormoran, Grèbe castagneux, Grimpereau des jardins, Harle bièvre, Héron cendré, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Martinet à ventre blanc, Martinet noir, Martin-pêcheur, Merle noir, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange nonnette, Milan noir, Moineau domestique, Nette rousse, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pigeon biset domestique, Pigeon colombin, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Rosserolle effarvate, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Serin cini, Tourterelle turque, Troglodyte mignon



Marc Schaerer. L'exécutif a expliqué qu'après un mois d'enquête publique, il serait chargé de faire une synthèse des remarques avant de présenter le dossier au département du territoire qui devra transmettre à son tour ses réactions. Ces procédures prendront dans l'ensemble quelques mois.

« En ce qui concerne le PLQ des Etournelles, nous vous confirmons les points suivants : Sur la base du vote du 20 juin 2006, le Conseil administratif veut aller de l'avant sans changer le PLQ et le plus rapidement possible. En attente de la décision du recours sans effet suspensif au Tribunal fédéral, nous lançons déjà le concours d'architecture qui tient compte de ce recours », a avancé M. Malnati. Il a indiqué qu'il serait précisé dans le cahier des charges qu'une alternative devrait être imaginée pour la création de la crèche en cas de rejet de la galette. Cette bonne nouvelle a suffi au démocrate-chrétien Raymond Gavillet pour retirer la motion que son parti avait déposée lors de la dernière séance sur le sujet.

### Les Fondations ont des comptes à rendre

Les comptes de la Fondation de la commune de Veyrier pour le logement et ceux des Rasses ont été présentés et la différence de traitement entre les fondations a soulevé quelques interrogations chez quelques élus.

L'excédent de recettes de la Fondation de la commune pour le logement atteint les CHF 74'932, ce qui a incité le socialiste Raymond Jeanneret à faire la remarque qu'avec aussi peu de moyens, il était normal qu'elle ne réussisse pas à construire d'autres immeubles. Il a aussi demandé pourquoi la commune intervenait dans la Fondation des Rasses et non pas dans l'autre. M. Mermod a répondu qu'il en avait toujours été ainsi et que cela fonctionnait bien mais que le Conseil administratif n'était pas fondamentalement contre un changement s'il était souhaité par les Conseillers. Il a aussi rappelé que les dossiers traités par l'une et par l'autre n'étaient pas du tout de la même ampleur. C'est avec l'annonce d'un bilan de CHF 1'366'665 pour la Fondation des Rasses qu'a été clos le sujet.

### Comptes communaux 2007 applaudis

(voir article p.11)

Avec ses quelque 2 millions d'excédents de revenus, les comptes communaux du précédent exercice ont eu l'heur de plaire à l'hémicycle comme en témoigne M. Szalai : « Nous sommes très satisfaits, mais nous devons de souligner le caractère exceptionnel de cette année et nous devons envisager, hormis ceux en cours, divers investissements qui ne tarderont pas à venir telle une maison de la culture ou encore une crèche ». Il a donc préconisé la prudence et encouragé l'exécutif à garder le cap sur une gestion saine des finances.

La socialiste Claudine Constantin Saby a aussi rappelé les futurs besoins en matière d'investissement dont certains sont déjà prévus comme un nouveau local des jeunes. Elle a aussi rappelé que certains concitoyens avaient des moyens d'existence peu élevés et qu'il serait bon d'envisager, comme de nombreuses communes, un service social communal pour évaluer les besoins des personnes défavorisées. « Nous proposerons également d'augmenter l'aide humanitaire en 2009, sachant que le taux actuel de CHF 10.--/habitant/an ne correspond nullement aux Objectifs du Millénaire pour le développement », a-t-elle dévoilé avant de prendre le parti des employés

communaux qui devraient eux aussi bénéficier d'une reconnaissance salariale.

Monsieur le Maire s'est réjoui de l'accueil réservé aux comptes et a adressé des remerciements particuliers au secrétaire général Christian Garin.

Pour la présentation du compte rendu administratif et du rapport financier 2007, M. Mermod a rappelé avec humour les remarques caustiques émises par le libéral Philippe Prost à leur rencontre l'année précédente. Voulant éviter de prendre « une nouvelle volée de bois vert », il l'a soumis au libéral afin d'avoir ses impressions qui se sont avérées favorables cette année.

### Vice de procédure

C'est avec un petit brin d'humour que M. Prost a tancé le Président sortant sur les erreurs cumulées pour sa dernière soirée dans son rôle. L'une des erreurs concernait l'ordre du jour. Les démocrates-chrétiens avaient envoyé quelques jours avant la séance une motion et une délibération afin qu'elles soient portées à l'ordre du jour. M. Duffey les a inscrites sans autre à l'ordre du jour sans l'approbation du bureau, ce qui est strictement contraire au règlement. « L'ordre du jour est une prérogative du bureau et si nous acceptons cela, nous créerions un précédent. Nous souhaitons donc que ces questions soient écartées et reportées à la prochaine séance », a signifié le libéral.

Peu ravi du couac, M. Gavillet a précisé que son groupe avait respecté la procédure et a donc exigé leur maintien, proposition finalement refusée à 17 contre 4.

### Petite question, et si on fleurissait les armoires Swisscom ?

Armé de photos révélatrices, le libéral Cosimo Rizzo a dévoilé son dernier coup de cœur : des armoires Swisscom peintes en trompe l'œil dans un des quartiers de la ville. Exposant également les vilains coffrets non maquillés, il a demandé au Conseil de réfléchir sur une façon de les égayer. Appuyant la proposition de l'homme à l'âme artistique, M. Jeanneret a ajouté que, ce faisant, on dissuaderait les tagueurs de sévir.

Restant dans le domaine du visuel, la démocrate-chrétienne Murielle Grolimund a tenu à remercier l'exécutif d'avoir rendu attractif le prix des containers bleus pour le recyclage du papier. M. Jeanneret a proposé d'inscrire dans le Journal de Veyrier que leur acquisition n'était pas obligatoire.

M. Schaerer s'est enquis du devenir de la ferme de Pinchat incendiée en 1986. Pour l'heure, son avenir demeure un vrai mystère pour tout le monde.

Le démocrate-chrétien Charles Hutzli a pour sa part demandé pourquoi l'apport financier pour l'abonnement Unireso par la commune n'était pas plus élevé...

« Si vous souhaitez qu'on élargisse l'aide, on peut vous faire une proposition, mais on viendra vous demander des sous ensuite », a prévenu M. Mermod.

### Qui fait quoi

Dès juin, une nouvelle distribution des rôles sera effective autant au sein du Conseil administratif qu'au Bureau. M. Mermod sera maire alors que M. Malnati sera vice-président et M. Barth membre.

Les membres du bureau ont été élus par les Conseillers et leurs choix se sont arrêtés sur Claudine Constantin Saby pour le rôle de présidente qui sera secondée par Marielena Gautrot qui a d'ailleurs signifié son enthousiasme de faire partie du bureau alors qu'une femme le présidait. Laurent Bernheim et Max Müller seront les secrétaire et vice secrétaire alors que Jean-Jacques Imberti sera membre.

Dernière soirée dans leurs rôles respectifs, tradition oblige, le Président et le Maire ont fait de petits discours. M. Barth a notamment souligné la bonne ambiance qui avait régné dans les 2 Conseils et où il a pu constater avec plaisir l'avancée de projets jusqu'à enlisés. Il a rappelé à quel point les élus avaient passé aux votes immédiats, accélérant ainsi l'accomplissement de programmes communaux. « S'il y a eu autant de travail accompli, on le doit aussi à la population et aux messages de satisfaction qu'elle nous a adressés. Si le Genevois est râleur, il n'est certes pas Veyrite », a avancé le dorénavant ancien maire en remerciant sa famille, ses 2 collègues et son groupe politique pour lui avoir permis de mener à bien cette tâche.

« J'avais exprimé le souhait de rencontrer pendant ma présidence de la rigueur, du respect et du plaisir et j'ai rencontré ces trois éléments », s'est réjoui, environ vers les 2000, pardon, vers les 20h, le Président sortant Yves Duffey. Il a relevé la qualité des remarques, d'ailleurs peu alambiquées, des Conseillers municipaux, leur respect mutuel décliné par la recherche de solutions plutôt que par l'attaque. Son plaisir a été décuplé par des projets intéressants traités pendant les séances. L'administration communale, le Conseil administratif, les ASM et tous les Conseillers ont été remerciés de leur aide et patience.

Il a tenu à féliciter le Journal de Veyrier pour les excellentissimes, brillantissimes, et les mots manquent pour définir la qualité exceptionnelle des comptes rendus des séances qui donnaient envie de les lire jusqu'au bout grâce au fabuleux travail de la journaliste Nancy Gagné Bolle...

## Flash Info



### Personnel communal

Mme Madelaine Naspinski, éducatrice de la petite enfance, a fait valoir ses droits à la

retraite après 22 ans passés auprès de l'administration municipale. Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour une heureuse retraite et la remercions pour son engagement.

### Fête nationale

Les habitants de Veyrier sont cordialement invités à participer avec leur famille et leurs amis aux manifestations de notre fête patriotique et à pavoiser leur demeure. Le programme des réjouissances sera envoyé en temps voulu à tous les habitants de la commune.



# Association radicale de Veyrier



Présente dans la politique communale grâce à un Conseiller administratif, trois Conseillers municipaux et ses représentants dans les diverses fondations, l'Association Radicale de Veyrier (ARVe) défend des valeurs qui conjuguent soutien aux familles, esprit d'entreprise et respect de l'environnement, sans oublier l'appui aux sociétés et associations dans la culture et le sport. Les positions que l'ARVe défend devant les instances municipales sont issues de débats réguliers au sein de son comité qui se réunit la veille de chaque séance du Conseil municipal et où chacun, des membres actifs de tous âges aux anciens élus, fait valoir son point de vue et apporte ses idées.

Notre action se décline aujourd'hui en trois axes principaux:

## Aménagement

Tout comme dans le reste du canton, les jeunes de notre commune et plus particulièrement les jeunes familles ont d'énormes difficultés à trouver un logement. En même temps, il s'agit d'être respectueux de l'environnement et de la qualité de vie à Veyrier. L'ARVe soutient dès lors la construction de nouveaux logements en privilégiant des emplacements sur des parcelles encore disponibles dans la couronne du village. Pareille approche assure selon nous un développement harmonieux de la commune et permet de mieux

gérer tant l'impact sur l'environnement en général que les problèmes de circulation en particulier. En l'état, l'ARVe s'oppose aux projets d'urbanisation à grande échelle, tels que celui prévu au plateau de Vessy (Grands-Esserts). Il s'agit d'assurer une urbanisation progressive, mais maîtrisée, c'est-à-dire intégrée aux ensembles construits déjà existants.

Malgré une importante demande de locaux commerciaux et artisanaux, les activités économiques restent en outre largement sous-développées à Veyrier. L'ARVe considère qu'il est indispensable de déterminer plusieurs zones d'activités sur le territoire communal afin de permettre à des PME (entreprises de services, petites industries et artisanat léger) de s'y installer.

## Structures sociales et sécurité

De nombreuses familles avec des enfants vivant dans notre commune, le besoin de places de crèche continue à croître alors que leur nombre existant demeure insuffisant pour répondre aux attentes des familles dans lesquelles les deux parents exercent une activité lucrative. Consciente de ce besoin, l'ARVe continuera à soutenir

la création de nouvelles places de crèches.

La sécurité des habitants nous tenant également à cœur, l'ARVe soutient les mesures de lutte systématique contre les incivilités (p.ex. tags, déprédation des installations publiques) par le renforcement des mesures de surveillance et répressives. Nous estimons cependant que ces mesures doivent être proportionnées aux besoins effectifs de notre commune et qu'il faut éviter un excès sécuritaire.

La qualité exceptionnelle de la vie à Veyrier est due en particulier aux très riches activités associatives. Il est primordial pour nous d'assurer un soutien efficace aux nombreuses sociétés culturelles et sportives présentes dans notre commune.

## Administration et finances

Veyrier bénéficie d'une administration efficace et de finances communales en très bonne santé. Dans ce contexte favorable, nous avons soutenu la baisse du centime additionnel. Mais nous savons aussi que notre commune est en train de se lancer dans des projets d'envergure, tel que le périmètre du Grand-Salève. Face à ces tâches, les deniers publics devront être gérés avec précaution et l'ARVe sera particulièrement attentive à l'équilibre entre les recettes et les dépenses publiques.



Daniel Mermod  
Maire



Yves Duffey  
Conseiller municipal



Zoltan Szalai  
Conseiller municipal



Jean-Jacques Imberti  
Conseiller municipal

## Tri des déchets et récupération sélective

Dans le cadre de la politique communale de sensibilisation des habitants au tri et à la récupération des déchets, plusieurs actions ont été mises en place ou vont être mises en place sur le territoire de la commune.

### Nouvelle dalle pour les déchets verts

La dalle pour le traitement des déchets verts réalisées par les communes de Troinex et Veyrier a été inaugurée le 22 mai dernier en présence des autorités communales, des mandataires, des entreprises et des exploitants.

Cette réalisation se situe dans la région des Marais le long de la route des Tournettes. Sa surface est de 1'500m<sup>2</sup>, ce qui permettra de traiter quelque 1'500 tonnes de déchets de jardin. Cette installation n'est pas ouverte au public ; la levée des déchets verts subsistera telle qu'effectuée actuellement.

Les déchets sont tout d'abord broyés sur place puis disposés en andains le long des champs pour se transformer en compost après une période de traitement de plusieurs mois. Au final, ce compost

est épandu dans les champs de grandes cultures situés à proximité.

### Containers bleus

Afin de faciliter et augmenter la collecte du papier qui s'est élevée à 464 tonnes en 2007, les autorités communales ont décidé de proposer à la population l'achat de containers de récupération de couleur bleue. Ce nouveau container sera levé le 2ème mercredi de chaque mois en même temps que les paquets ficelés.

Ces containers peuvent être commandés à la mairie à un prix attractif. Nous ne pouvons que vous engager à adhérer à cette nouvelle offre afin de faire baisser de manière significative le tonnage du papier qui est retrouvé dans les ordures ménagères. Cette nouvelle prestation débutera en août 2008.

### Campagne autocollants

Les containers de tous types utilisés pour les levées des ordures et des matériaux recyclables ont tendance à s'abîmer, l'on constate qu'un nombre

important de containers n'ont plus de couvercles, voire plus de roues. Afin de faciliter la levée des déchets par l'entreprise Dupertuis, les autorités communales ont décidé de lancer une campagne à ce sujet ; lorsqu'il sera constaté qu'un container est défectueux, il sera signalé par un autocollant de couleur orange qui invitera son propriétaire à le réparer faute de quoi il ne sera plus levé.

Par ailleurs, un autocollant concernant la nature des déchets verts sera également apposé sur tous les containers verts dans lesquels se trouveraient des matières non recyclables avec ce type de déchets afin d'informer au mieux les habitants.

Toutes ces actions de sensibilisation au tri et à la récupération des déchets s'ajoutent à celles déjà en vigueur sur le territoire communal, comme par exemple l'utilisation des retriycles lors des manifestations communales importantes ou l'information des habitants lors de campagnes ponctuelles directement dans les déchetteries communales.

